

Facture

n°: FA2014-371 Date: 05/11/2014

Numéro client : C00153

CLUB D'ENTREPRISES 81 AVENUE JEAN JAURES 33150 CENON

Tel.: 05 56 86 10 25 Fax: 05 56 40 10 72

Email: clubentrepcenon@sfr.fr

ICONEO ROUTE DE BORDEAUX 33 360 LATRESNE

Libellé	Cité L	Inité	PU TTC	Montant
Participation soirée Business	1		19,00	19,00

CONDITIONS DE REGLEMENT

Chèque bancaire à date d'échéance de la facture, libellé à l'ordre du Club des Entreprises de Cenon Sauf avis contraire de votre part, sous huit jours, nous considérons que vous avez approuvé la présente facture.

Ce document a valeur de REÇU et de JUSTIFICATIF COMPTABLE

Règlement	Chéque
Echéance	19,00 € au 05/12/2014

W 11 10	Coordonnées bancaires
RIB	
IBAN	
BIC	

Total 19,00 €

Le montant total s'élève à dix neuf euros

Pas d'escompte pour réglement anticipé. En cas de retard de palement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, l'al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Association loi 1901 à but non lucratif. Préfecture de la Gironde N°2/26727 Non assujetti à la TVA.